Le petit Challaisien

Mairie de Challex

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

www.challex.fr

Février 2013

"FAN DE LA LIGNE T"

Sommaire

. **Infos pratiques** **2**

. **Le mot De l'élu** **3**

. **Conseil municipal** **4**

. **Carnet** **8**

. **Avis/Infos de la mairie** **8**

. **L'agenda challaisien** **12**

. **Les associations communiquent** **13**

. **Sports challaisiens** **15**

. **Infos utiles** **16**

. **Intercommunalité** **18**

. **Grappeline** **19**

. **Entracte** **20**

Actualités

Prochain Conseil municipal
Lundi 4 à 19h30

Soirées la Grappe
Vendredi 1er & samedi 2

Concours de belote
Dimanche 10

Cortège déguisé
Mardi 12

Tournoi de poker
Samedi 16

Pièce de théâtre
Vendredi 22, samedi 23 & dimanche 24

Vente de boudin
Samedi 23

Bal du Samedi Gras
Samedi 23

Infos pratiques

MAIRIE DE CHALLEX
216, rue de la mairie
04 50 56 30 10 ~ challex@challex.fr

Lundi	14h00-18h00	
Mardi	14h00-19h00	
Mercredi	8h30-12h30	14h00-16h30
Jeudi		
Vendredi	8h30-12h30	14h00-16h00

RELAIS POSTE Auberge de la Treille
04 50 59 47 86

Lundi	8h30-11h30	15h00-17h00
Mardi	8h30-11h30	15h00-17h00
Mercredi	8h30-11h30	15h00-18h00
Jeudi	8h30-11h30	15h00-18h00
Vendredi	8h30-11h30	15h00-18h00
Samedi	14h00-17h00	

Départ du courrier du lundi au vendredi à 11h00

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE
04 50 59 11 98 ~ bibliochallex@gmail.com

Mercredi	16h00-19h00
Vendredi	16h00-19h00

18 € pour une année, gratuit jusqu'à 18 ans

DECHETS

Collecte des déchets sur la commune
Mercredi matin : ramassage des ordures ménagères, dépôt des conteneurs la veille au soir, à retirer le mercredi soir au plus tard.

Allo encombrants : 04 50 20 65 86

AGCR (recyclage solidaire des objets en bon état à St Genis-Pouilly) : 04 50 28 20 50
Lundi, mercredi et vendredi

Déchetterie de Péron : 04 50 59 14 64

Lun.-ven.	8h30-12h00	13h30-17h00
Samedi	8h30-17h00	
Dimanche	9h00-12h00	

Le Petit Challaisien est publié
par la commune de Challex
Directeur de publication : le Maire
Rédaction : Commission Communication / Comité de lecture
Impression : Kalikrea
Distribution : service de la commune
Tirage : 700 exemplaires

Le Petit Challaisien est distribué à l'ensemble des habitants.
Il est également disponible sur le site Internet de la commune
www.challex.fr.

NUMEROS D'URGENCE

112	appel d'urgence européen
15	SAMU – urgences médicales
17	Gendarmerie (Thoiry 04 50 42 12 01)
18	Pompiers (Thoiry)

32 37 Pharmacie de garde

Hôpital St-Julien : 04 50 49 65 65
Hôpital Annemasse : 04 50 95 41 41
Hôpital cantonal Genève : +41 22 372 33 11
Hôpital de la Tour Meyrin : +41 22 719 61 11

Centre anti-poison (Lyon) : 04 72 11 69 11

115 SAMU – urgences sociales

CONTACTS DIVERS

Ecole : 04 50 56 44 32
Garderie : 06 83 45 81 81
Maison de retraite : 04 50 56 46 50
Boulangerie : 04 50 56 35 85
Office de tourisme de Collonges : 04 50 59 40 78
Assurance Maladie Ain : 08 20 90 41 22
Groupement transfrontalier : 08 92 70 10 74
Horaires du bus La Plaine-Challex :
www.tpg.ch/fr/horaires-guides

ENGINS MOTORISES & BRUYANTS
(tondeuses, taille-haies, tronçonneuses…)

Lun.-ven.	8h00-12h00	14h00-19h30
Samedi	9h00-12h00	15h00-19h00
Dimanche	10h00-12h00	

Pour le prochain numéro du Petit Challaisien,
merci de bien vouloir transmettre vos articles au plus tard
le mercredi 13 février 2013,
de préférence par courrier électronique à challex@challex.fr.

Nous accueillons bien volontiers tous vos commentaires,
suggestions et idées.

Le mot de l'élu

Tous en bus !!!

La ligne T « La Plaine - Challex » et « Challex - La Plaine » fonctionne maintenant depuis deux ans. Nous sommes néanmoins toujours en « période probatoire » jusqu'en décembre 2013.
En cette période de restrictions, le Conseil général, qui finance le déficit de notre ligne, la regarde avec intérêt. Pour l'instant, nous sommes en dessous des prévisions de fréquentation et la pérennité de notre ligne n'est pas assurée.

Plusieurs éléments expliquent cet objectif non atteint.

Challaisiens, vous continuez pour certains à prendre votre véhicule pour vous rendre à Genève… Pour quelques-uns d'entre vous, avec vos horaires ou votre lieu de travail non desservi par des bus, c'est mission impossible ! Par contre, pour d'autres, c'est l'habitude de prendre sa voiture avec son petit confort personnel. C'est à ceux-là que nous nous adressons. Pensez à l'usure de votre véhicule (généralement, on ne pense qu'au carburant) ; pensez à l'environnement et aux poumons de vos enfants et petits enfants si vous ne pensez pas aux vôtres ; pensez au fait que vous pourriez boire des bières et du vin chaud, etc., le train et la navette vous ramèneront toujours à Challex et sans perte de permis ou de points pour les excès de vitesse ou autres. Finis les problèmes avec la neige, finis les embouteillages. Pensez que vous pourrez discuter, lire, travailler, rencontrer l'âme sœur pendant le temps du trajet ! Certains qui ont adopté la navette dès le début ont déjà revendu une voiture !

D'autres éléments extérieurs à notre communauté sont à prendre en compte :

Des travaux importants vont se faire à la Plaine en 2013 et il ne sera plus possible de stationner le long de la route.
Les accès à Genève deviendront plus difficiles.
Dans les réunions avec la CCPG, on entend parler avec récurrence d'une incitation à faire emprunter par les pendulaires de Bellegarde et de ses environs, les points d'entrée en Suisse de Pougny et Challex afin de désengorger l'entrée du CERN.

La fréquentation du village
En 2010, un comptage DDE donnait le chiffre de 1'400 véhicules par jour alors que nous ne sommes que 1'260 habitants (avec les enfants et ceux qui n'ont pas ou plus de permis). Le bus a permis de stabiliser ce chiffre (cela fait 170 véhicules par jour en moins). Nous vous demandons de faire de la publicité auprès de vos connaissances des villages alentours, de Bellegarde à St Jean-de-Gonville. Expliquez-leur que nous mettons 100 places de P+R gratuites à leur disposition et qu'il ne faut plus que 30 à 35 minutes depuis la Halle de Challex pour atteindre la gare de CORNAVIN ! Par exemple, en s'arrêtant à ZIMEYSA, il y a une connexion pour l'aéroport ou le CERN.

Il faut à tout prix gonfler nos chiffres de fréquentation journaliers afin de passer au bus de 54 places, il y va de l'avenir :
de notre ligne T,
de l'ouverture de la ligne jusqu'à Péron.

Enfin, en s'appuyant sur le concept d'égalité, il faut faire entendre au GLCT (Groupement Local de Coopération Transfrontalière), au Conseil général et à la CCPG que tous les habitants de l'agglomération Franco-Valdo-Genevoise doivent être traités sur un même pied d'égalité et avoir comme tous les villages du canton de Genève, des bus qui desservent leurs villages ! Avec ce concept, une ligne « Dardagny - Challex - St Jean-de-Gonville - Val Thoiry », afin d'avoir la connexion pour nos jeunes avec St Genis-Pouilly, pourrait voir le jour.
Ce sont les principaux arguments que nous vous donnons, mais il y en a d'autres. A chacune et chacun de s'en chercher pour se convaincre de prendre la ligne T.

En 2013, devenez tous des « fanas » de la ligne T !!! Plus tôt vous prendrez les devants, plus tôt nous aurons un bus de 54 places comme c'était prévu et nous pérenniserons notre ligne T !

Conseil municipal

Note de la rédaction

Les comptes-rendus sont présentés sous une forme synthétique dans le Petit Challaisien. En revanche ils sont publiés intégralement sur le site Internet de la commune. Ils sont consultables en mairie. Rappelons que les séances du Conseil municipal sont publiques.

RESUMÉ DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JANVIER 2013

Tous les conseillers sont présents sauf : Rachel Nabaffa, excusée.
Le compte-rendu de la séance du 3 décembre 2012 est approuvé à l'unanimité.

Rapports des commissions

Commission Finances (Jean-Charles Morandi)
Lecture des mandats et titres de décembre 2012.

Commission Personnel (Pierre Dumarest)
- Réunion programmée le 8 janvier. A l'ordre du jour : revalorisation des primes du personnel.
- M. Damien Farjon, agent technique, sera remplacé à partir du 25 février par M. Fabrice Benz.

Commission Voirie - Travaux - Bâtiments (Jean-Charles Morandi)
- Le maire remercie R. Vernay et P. Cuzin pour leurs interventions (contrôle et entretien du matériel communal).
- La dernière réunion a permis de travailler sur le budget 2013 et de faire état des travaux réalisés ou en cours : réparation de la chaudière de l'école, travaux sur le stade (l'entreprise COSEEC commencera le 8 janvier), réfection des réseaux d'assainissement ruelle de Montbrison.
- Dégâts causés sur la voirie par le passage des camions chargés de terre. Le maire précise que l'amas de terre sur les terrains concernés ne doit pas dépasser deux mètres de haut. Les réparations faites sur la route sont provisoires.
- Pas de président désigné pour la sous-commission stade : P. Cuzin suit les travaux. L'USC(1) peut communiquer directement avec la mairie en cas de besoin.

Prochaine réunion de la Commission : le 15 janvier.

Sous-commission parkings (Christian Jolie)
Prochaine réunion : le 17 janvier à 20h00.

Sous-commission chemins (Christian Jolie)
Prochaine réunion : le 9 janvier à 20h00.

Commission Salle des Fêtes (Patricia Altherr)
- Prochaine réunion avec le maître d'œuvre le 11 février à 18h30. C. Chappuis souhaite assister à la réunion, même s'il ne fait pas partie de la Commission. Il est rappelé que tous les conseillers peuvent être présents, les Commissions ne sont pas fermées, surtout pour un projet aussi important.
- Lors de la dernière réunion, la Semcoda(2) et Atelier 3 ont présenté des plans, des modifications y ont été apportées.
- Quelques conditions définies pour le bâtiment : des possibilités d'agrandissement futur prévues, emplacement optimal des parkings, acoustique intérieure et extérieure, scène amovible, revêtement de sol, mobilier intérieur, équipement de cuisine, réflexion sur le meilleur système de chauffage, aménagements liés aux risques d'incendie (bâtiment de deuxième catégorie).

Commission Bibliothèque (Anna Doudou)
- Le 6 décembre, la Commission a étudié les premières esquisses. Remarques sur : la surface, le positionnement de l'escalier, la configuration et le positionnement de l'entrée du bâtiment.
- Le 14 décembre, ces remarques ont été présentées à l'architecte Mme Iadarola, en présence de l'architecte-conseil du CAUE(3), M. Viguier. L'esthétique du bâtiment a été bien reçue par la Commission, l'architecte doit retravailler les esquisses. Les plans retenus seront présentés au Conseil municipal.

Commission Urbanisme (Pierre Dumarest)
Réunion du 11 décembre 2012 : voir page 7.

Commission Commerce (Eliane Dallemagne)
- Subventions reçues : 51'000 € du Conseil général et 171'000 € du FISAC(4) (210'000 € étaient promis).
- Travaux pour l'acoustique intérieure confiés à l'entreprise Eric Vaurs.
- Devis attendu de Monod Dalin pour le relevé des courbes de terrain.
- Problèmes avec Gex Energie : pénalités exigées pour retard dans les travaux.

Commission Communication (Christian Jolie)
- Le Petit Challaisien de janvier a été distribué ce même jour. La page 2 (qui présente les numéros utiles) donne satisfaction. Ce mensuel n'est pas toujours en couleur, car cela coûterait beaucoup plus cher.
- Trois devis étudiés le 12 décembre pour choisir un nouvel imprimeur. Kalikréa reste le plus compétitif à ce jour. Mais un autre devis est encore attendu.
- Site Internet : des mises à jour ont été effectuées.

Conseil municipal

Commission Vie Associative (Christian Jolie)
- Suite à un malentendu sur les dates, personne n'a pu assister à l'Assemblée générale de la Jeunesse challaisienne.
- Assemblée générale de l'Intersociété : plusieurs demandes à considérer.
- Prochaine réunion : 16 janvier à 20h00.
- Rappel : les vœux du maire auront lieu jeudi 10 janvier à 19h00, à la Salle des Fêtes.
- Repas communal : 18 janvier.

Commission Education (Anna Doudou)
- Budget 2013 : 1'700 € prévus pour achat de matériel. Proposition d'une subvention de 6'500 € pour la classe de mer.
- Garderie : il reste quelques aménagements dont la sous-commission bâtiments se chargera.
- Réforme des rythmes scolaires : une évaluation des coûts imputables à la commune a été initiée. 238 heures supplémentaires à financer en garderie, soit environ 3'570 € de plus par an. Faut-il instaurer la réforme dès septembre 2013 ou attendons-nous 2014 ? L'avis des enseignants et des parents d'élèves serait nécessaire. Pour la commune, il va y avoir un coût et beaucoup de travail : réorganisation des services, embauche de personnel, etc.
- La Commission a aussi étudié combien coûterait un agent supplémentaire à la cantine afin de libérer un ATSEM[5].

Affaires Sociales - CCAS (Eliane Dallemagne)
Le CCAS[6] s'est réuni le 7 janvier : en projet, l'organisation d'un repas et d'un spectacle en mars.

Affaires Intercommunales (Jean-Charles Morandi pour Pierre Dumarest)
- SCOT[7] : une charte paysagère devra être annexée aux PLU[8]. Cela s'imposerait comme la loi Grenelle II [9].
- Conseil communautaire du 20 décembre 2012 : révision du mode d'attribution de la CFG[10] en cours.
- Le site de Fort l'Ecluse a accueilli 25'000 visiteurs en 2012, plus qu'en 2011. Le prix des entrées a été révisé.
- Autres sujets traités en Conseil communautaire : le Technoparc de Collonges et l'acquisition du domaine de Pierre pour une somme de 2,5 millions d'euros. Le prix des dépôts d'ordures à la déchetterie a été révisé.

Délibérations

Délibération N° 01-2013 : Concours du receveur municipal - Attribution d'indemnité
La commune attribuait une indemnité de 400 € au receveur municipal, somme votée pour la durée du mandat. Celle-ci doit être réévaluée, au vu de l'augmentation de la population et des dépenses communales annuelles. Pour 2012, la commune devrait verser 504,35 € bruts (459,68 € nets).
Il est proposé d'accorder cette nouvelle indemnité.
ACCEPTÉ à la majorité (6 voix pour, 5 voix contre, 2 abstentions).

Délibération N° 02-2013 : Prime de fonctions et de résultat, mise en place
Il est proposé de mettre en place la prime de fonctions et résultat, pour un employé au grade d'« attaché territorial ». Elle comprend une part liée aux fonctions et une part liée aux résultats, selon un montant annuel de référence.
A la majorité, (11 voix pour, 0 voix contre, 2 abstentions), la proposition est **ACCEPTÉE**.

Délibération N° 03-2013 : Modification des modalités de calcul de l'indemnité d'administration et de technicité (IAT)
Depuis 2009, les montants de référence de calcul de l'IAT ont changé. Cette mesure concerne les adjoints administratifs, les adjoints techniques, l'agent de maîtrise, les ATSEM[11] et l'agent d'animation.
Il est proposé d'accepter le calcul de cette prime d'après les nouveaux montants de référence.
ACCEPTÉ à l'unanimité.

Délibération N° 04-2013 : Dénonciation du contrat du photocopieur passé avec l'entreprise Delta Bureautique
Il est proposé de dénoncer le contrat de location souscrit pour le photocopieur car l'appareil a souvent des défaillances, malgré les réglages effectués à plusieurs reprises. Le contrat a été signé pour cinq ans.
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité décide de **NE PAS DENONCER** le contrat avant d'avoir constitué un solide dossier.

Délibération N° 05-2013 : Projet de réforme des rythmes scolaires
La réforme des rythmes scolaires est en cours, elle soulève des questions sur l'accueil des enfants, le soir, le mercredi ou le samedi matin. Le travail du personnel communal et leurs horaires devront être réorganisés.
Nous devons choisir de mettre en place la réforme soit en 2013 soit en 2014, et les sommes nécessaires doivent être budgétées.
Les informations étant encore très floues, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de **REPORTER** cette délibération à une date ultérieure.

Conseil municipal

Questions diverses

- Travaux sur la rue de Mucelle. La commune veut-elle faire faire une étude pour de futurs éventuels aménagements de la rue de Mucelle ? A l'occasion des travaux d'enfouissement des réseaux (début mars 2013), nous pourrions peut-être réaliser des aménagements (eaux pluviales, parkings, containers, sécurité…) Une étude pourrait coûter 6'500 €. A la majorité (12 voix pour, 1 voix contre), le Conseil municipal accepte l'idée de financer une étude.
- C. Chappuis souhaite être mieux informé des différentes décisions qui interviennent, par exemple dans le recrutement de personnel. Il signale en outre un problème de glissement de terrain près de la STEP(12).
- Les agents techniques ont fait des travaux chemin du Moulin. Sont-ils à même d'accomplir des travaux publics ?
- Discussion autour du déneigement et l'organisation des astreintes hivernales.
- La carte de vœux 2013, sur simple papier, est vivement critiquée par certains conseillers, c'était un choix du maire par souci d'économie.

Prochaine réunion du Conseil le 4 février 2013 à 19h30.

Signification des renvois :

(1) USC :	Union Sportive Challex
(2) SEMCODA :	Société d'Economie Mixte de Construction du Département de l'Ain
(3) CAUE :	Conseil d'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement
(4) FISAC :	Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce
(5) ATSEM :	Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles
(6) CCAS :	Centre Communal d'Action Sociale
(7) SCOT :	Schéma de COhérence Territoriale
(8) PLU :	Plan Local d'Urbanisme
(9) GRENELLE II :	Loi du 12 juillet 2010, qui décline chantier par chantier, secteur par secteur (bâtiments et urbanisme, transports, énergie, biodiversité, risques, santé, déchets…), les objectifs du Grenelle Environnement. Il permet d'enraciner à travers des engagements de l'État et de la nation, la mutation écologique, à la fois dans les habitudes et dans la durée.
(10) CFG :	Compensation Financière Genevoise
(11) ATSEM :	Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles
(12) STEP :	STation d'EPuration

RESUMÉ DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE DU 21 JANVIER 2013

Tous les conseillers sont présents sauf : J.-C. Morandi (pouvoir à P. Dumarest), R. Lasserre (pouvoir à P. Altherr), F. Péricard (pouvoir à E. Dallemagne).
Absents : R. Nabaffa et D. Peray.

Délibération N° 06-2013
Une délibération supplémentaire est nécessaire pour signer le contrat de prêt avec la banque postale, certaines conditions comme : la date de versement, les frais de dossier, la périodicité des intérêts, etc. devant être précisées.
Après délibération, à l'unanimité, le Conseil municipal **ACCEPTE** le prêt de la Banque Postale, à hauteur de 500'000 € pour une durée de 15 ans.

Conseil municipal

Commission Urbanisme
Compte-rendu de la réunion du 11 décembre 2012

Demandeurs	Nature des travaux / Divers	Décisions
Permis de construire/d'aménager		
PC12B0036 Borel	141 rue du grand pré, extension sous-sol, création terrasse - Zone UBa	Avis défavorable
PA0010780 7J3001-03	Lotissement les Etourneaux, modification du règlement	Avis favorable
PC12B0033 Cavalli	Maison individuelle, rue des Fontanettes - Zone UB	Avis favorable
Déclaration préalable		
DP12B0056 Garnier-Hilleret	Route de la Plaine, mise en place d'un velux	Avis favorable
DP12B0057 Mottier	169 rue du Château, projet piscine de 36 m^2	Demande de pièces complémentaires
DP12B0058 Karara	91 route de Dardagny, installation de nouveaux velux	Demande de pièces complémentaires
Déclaration d'intention d'aliéner		
DIA24 - Vernay	492 rue de la Mairie	Non préemption
Divers		
Vérification du PC Baron & Meijer/Martin	Effectué le 4 décembre 2012	Des courriers seront envoyés.
Affaire Buff/Deberbard	Rencontre des deux parties	Bilan à faire sur ce dossier avec notre avocat.
Affaire Santina/Colicchio	Eaux émises par la toiture de l'un sur la toiture du voisin	Un courrier sera fait.

Carnet

Cette rubrique vous est ouverte pour vos messages de joie ou de peine. Vous pouvez adresser vos manuscrits, vos clefs USB, vos pages dactylographiées à la mairie ou les envoyer par e-mail à ***challex@challex.fr*** *(merci de respecter le délai indiqué en page 2).*

Amal ABDOU, né le 19 décembre 2012 à St Julien-en-Genevois (74), fils de Nissoitié et Mhadji ABDOU.

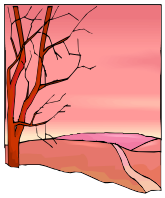

Madame Bernadette CORDIER, veuve GUERIN, née le 24 juillet 1935 à Tours (Indre-et-Loire), décédée à Metz-Tessy (Haute-Savoie), le 26 décembre 2012.

Madame Magdeleine FAVRE, veuve MARTINAND, née au Grand-Abergement (Ain) le 21 août 1923, décédée à Challex le 22 janvier 2013.

Hommage

Adieu à Alfred LAPALUD

Plus connu sous le nom de Frédo, il nous a quittés le 19 novembre dernier à 81 ans. Bien que né en Espagne où son père Edouard travaillait et arrivé à Challex à l'âge de 3 ans, il descendait d'une des plus anciennes familles du village. Après sa scolarité à l'école et en cours complémentaire, il avait fait carrière aux PTT, tour à tour en Algérie, à Paris et en Haute-Savoie. À la retraite il s'était d'abord retiré dans le sud de la France avant de revenir à St Genis -Pouilly. Ce rapprochement nous permettait de le revoir de temps à autre lors de ses incursions à Challex. Il était le frère de Roger, disparu il y a quelques mois. Toutes nos condoléances à sa famille.

Georges Dallemagne

Avis/Infos de la mairie

Enquête de déplacement en région Rhône-Alpes

Elle a pour but :

- de mieux connaître les pratiques de déplacements des habitants
- d'analyser la demande
- d'évaluer les impacts environnementaux
- et au final de mieux organiser le système de transport dans la région

La région Rhône-Alpes compte sur votre soutien pour la bonne réalisation de l'enquête (jusqu'au 30 avril). Si vous êtes sélectionnés, vous en serez informés par une lettre du Conseil régional, puis des enquêteurs de la société AlyceSofreco vous contacteront pour fixer un rendez-vous téléphonique.

A l'attention des AINÉS de Challex

Le CCAS de la commune vous invite à réserver le **dimanche 7 avril** pour le repas-spectacle de cette année.
Des invitations personnelles vous seront adressées ultérieurement.
Recevez nos meilleurs vœux de santé dans l'attente de vous retrouver nombreux.

Pour le CCAS, Eliane Dallemagne

Nos aînés sont les personnes de 65 ans révolus, résidant officiellement dans la commune. Si vous avez connaissance d'un oubli, veuillez le signaler en mairie.

Avis/Infos de la mairie

Le Comité Ni Putes, Ni Soumises / Ferney-Pays de Gex développe son accueil

Le Comité NPNS, qui agit dans le Pays de Gex depuis huit ans, est la seule association de défense des femmes. Il lutte contre les discriminations :

- par des actions d'information en direction du public : formations, conférences, films, débats, soirées de soutien,
- par un accompagnement des personnes victimes, sur le plan juridique, psychologique et social, grâce à une équipe de professionnels qui tient des permanences tous les matins dans les principales villes du Pays de Gex.

Du fait de la compétence reconnue de notre accompagnement, notre comité a été désigné par la région Rhône-Alpes comme **structure d'accueil de jour pour les femmes victimes de violences**.

Dés le début de l'année 2013 nous proposons donc des horaires d'accueil plus étendus dans notre local de Ferney-Voltaire.

S'ajoute ainsi à nos permanences de conseils juridiques, sociaux et psychologiques le matin, une présence tout au long de la journée et de la semaine, durant laquelle nous offrons détente, groupe de parole, ateliers, aides pratiques et conviviales.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement. N'hésitez pas à nous adresser les personnes intéressées.

Permanences/conseils de 9h00 à11h00

Lundi	bureau des permanences de Ferney
Mardi	salle des Orchidées à Thoiry
Mercredi	1er étage centre G. Sand à St Genis-Pouilly
Jeudi	1er étage à droite mairie de Gex
Vendredi	bureau des permanences de Ferney

Nouveau

Accueil convivial à Ferney au bureau des permanences

Lundi & vendredi	de 11h00 à 16h00
Mardi, mercredi & jeudi	de 12h00 à 16h00

NI PUTES NI SOUMISES

Challex Téléthon 2012

Encore une réussite malgré la neige, les 7'150 € de bénéfice sont virés par la Poste sur le compte de l'A.F.M. (Association Française contre les Myopathies).
Les animations ont suivi la cadence : Gitan notre DJ, la gym par son cours de Zumba sous les ordres de Marjo, Lisa et Nico dans la danse classique, le chef de musique et son président avec une heure de musette, suivis par les rockeurs Challaisiens.
Tout cela aux 36 heures de grenouilles et diots cuisinés par Pipi et Nounours, servis par nos mimies et minettes venues de partout, les deux mamies à la plonge, les habitués du four et la doublette Bébert - Mario, les marrons et vin chaud de Manue et Boum.
Pour finir ce week-end au service de la recherche, voici une belle histoire : une de nos très jeunes recrues occupée par la vente de billets et à la livraison des mets sur les tables reçoit des pourboires pour son sourire et son dévouement. Elle les glisse dans la caisse tenue par son papa et dit « c'est pour la recherche ». Dommage que les Challaisiens en dortoir n'étaient pas là pour le voir car on ne prenait pas que des EUROS.
L'équipe du Téléthon vous dit déjà à l'année prochaine.
Grand merci aux magasins, entreprises, artisans et commerçants qui ont si généreusement doté la tombola, les gagnants sont tous identifiés et les lots distribués ; les N° gagnants sont :
223. 1982. 118. 3357. 3569. 14352. 3589. 240. 1842. 3533. 479. 4714. 2963. 2680. 3372. 3627. 218. 3432. 4866. 3360. 14425. 3535. 4973. 3534. 2713. 367. 2731. 12763. 12884. 14310. Le voyage au N° 1976.

Guytou et toute une équipe de bénévoles pour croire en la Recherche

Avis/Infos de la mairie

Les horaires de la ligne T

Du lundi au vendredi - Direction La Plaine

Challex - La Halle (P+R)	06.07	06.37	07.07	07.37	08.07				
Challex - Poizat (boulangerie)	06.09	06.39	07.09	07.39	08.09				
La Plaine - Gare	06.18	06.48	07.18	07.48	08.18				
Challex - La Halle (P+R)	12.37	13.37	16.37	17.21	17.51	18.21	18.51	19.21	19.51
Challex - Poizat (boulangerie)	12.39	13.39	16.39	17.23	17.53	18.23	18.53	19.23	19.53
La Plaine - Gare	12.48	13.48	16.48	17.32	18.02	18.32	19.02	19.32	20.02

Du lundi au vendredi - Direction Challex

La Plaine - Gare	06.24	06.54	07.24	07.54					
Challex - Poizat (centre)	06.33	07.03	07.33	08.03					
Challex - La Halle (P+R)	06.35	07.05	07.35	08.05					
La Plaine - Gare	12.08	13.08	17.08	17.38	18.08	18.38	19.08	19.38	20.08
Challex - Poizat (centre)	12.17	13.17	17.17	17.47	18.17	18.47	19.17	19.47	20.17
Challex - La Halle (P+R)	12.19	13.19	17.19	17.49	18.19	18.49	19.19	19.49	20.19

Les tarifs

Pour aller de Challex à Genève : tarif 3 zones

Titres	Tarif plein	Tarif Junior
Unité (120 min)	3.60 €/ 4.80 CHF	2.20 € / 2.90 CHF
Hebdomadaire	36 € / 48 CHF	36 € / 34 CHF
Mensuel	72 € / 96 CHF	51 €/ 68 CHF
Annuel	720 € / 960 CHF	510 € / 680 CHF

Pour aller de Challex à la Plaine : tarif « parcours court »

Titres	Tarif plein	Tarif Junior
Unité (60 min)	2.50 € / 3.40 CHF	
Hebdomadaire	27 € / 36 CHF	18 € / 24 CHF
Mensuel	54 € / 72 CHF	36 € / 48 CHF
Annuel	540 € / 720 CHF	360 € / 480 CHF

Pour circuler à l'intérieur de Challex : tarif 1 zone

Unité	1.20 €
Carnet 10 tickets	9.60 €
Mensuel	23.50 €
Annuel	235 €

Les Cart@bonus qui permettent d'acheter n'importe quel ticket aux distributeurs automatiques

Cart@bonus 20 CHF	15 €
Cart@bonus 30 CHF	22.50 €
Cart@bonus 50 CHF	37.50 €

Points de vente des titres de transport

distributeurs automatiques à la gare de la Plaine et dans les bus
dans les agences TPG et CFF
à la mairie de Challex pour les cart@bonus et les abonnements mensuels
Consultez en ligne le site Internet des Transports Publics Genevois : http://www.tpg.ch/.

Avis/Infos de la mairie

STOP PUB : une opération exemplaire

NON à la publicité et aux journaux d'annonces
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES Pays de Gex
un jardin ouvert sur le monde
STOP PUB
Réduisons vite nos déchets !
OUI à l'info des collectivités Merci

40 kg, c'est le poids moyen d'imprimés non adressés que chaque foyer reçoit annuellement. Cela représente environ 1'500 tonnes de courriers non sollicités envoyés aux Gessiens chaque année ! La plupart du temps, ces prospectus finissent très rapidement à la poubelle sans être lus. Autant dire que cela représente beaucoup de déchets qui pourraient être évités… L'ambition de la Communauté de Communes du Pays de Gex à travers la campagne de sensibilisation STOP PUB est de réduire la quantité de courriers non adressés.

Moins de prospectus dans la boîte aux lettres, c'est possible !
Pour ne plus en recevoir, il suffit d'apposer sur la boîte aux lettres l'autocollant STOP PUB mentionnant le refus de recevoir ces imprimés. Cela ne concerne que les imprimés non adressés. Les informations des collectivités (mairies, communauté de communes…) et les publicités adressées continuent à être distribuées. A ce jour, 8'000 autocollants ont été placés sur les boîtes aux lettres du Pays de Gex. Le taux d'apposition du petit autocollant ne cesse d'augmenter pour atteindre cette année 22 %.

Comment se procurer l'autocollant ?
Cet autocollant est disponible gratuitement en mairie, à la CCPG (à Gex) et en téléchargement sur le site Internet : www.ccpg.fr/dechets.

Rappel :

L'Auberge de la Treille, et donc le **Relais Poste** de Challex, étant fermée jusqu'au **10 février**, veuillez vous rendre au centre de **St Genis-Pouilly**.

Prévention des intoxications au monoxyde de carbone

Quel est le risque ?
Gaz inodore, invisible, non irritant, toxique et mortel, le monoxyde de carbone résulte d'une combustion incomplète due au manque d'oxygène au sein d'un appareil utilisant une énergie combustible (bois, charbon, gaz, essence, fuel ou éthanol).
Il agit comme un gaz asphyxiant et prend la place de l'oxygène dans le sang.
Il provoque maux de têtes, nausées, fatigue (à faible dose), et dans les cas les plus graves le coma, voire le décès.
Chaque année, en France, près de 5'000 personnes sont victimes d'une intoxication au monoxyde de carbone et une centaine de personnes en meurent.

Suis-je concerné ?
L'émission de monoxyde de carbone peut être provoquée par :
- Le mauvais entretien des appareils de chauffage et de production d'eau chaude.
- Une mauvaise ventilation ou aération du logement, surtout dans la pièce où est installé l'appareil à combustion.
- Une mauvaise évacuation des produits de la combustion via les conduits.
- Une mauvaise utilisation de certains appareils (chauffages d'appoint mobiles utilisés sur de longues durées, braseros utilisés comme mode de chauffage, groupes électrogènes placés à l'intérieur…)

Que faire ?
- Respectez les consignes d'utilisation indiquées dans le mode d'emploi de l'appareil (chaudière, chauffe-eau…)
- Chaque année, faites vérifier vos appareils par un professionnel qualifié et faites ramoner mécaniquement les conduits de fumée et de cheminée.
- Aérez régulièrement votre logement et ne bouchez jamais les entrées et sorties d'air.
- N'utilisez jamais en continu des appareils de chauffage d'appoint mobiles. Ils sont conçus pour une utilisation brève.
- Si vous devez utiliser un groupe électrogène, ne le placez jamais à l'intérieur du logement, même dans la cave ou le garage.

L'agenda challaisien

Février - Mars 2013

FEVRIER

Vendredi 1er	19h30	Soirée paëlla	La Grappe	S.D.F.
Samedi 2	19h30	Soirée fondue	La Grappe	S.D.F.
Lundi 4	19h30	Conseil municipal	Commune	Mairie
Mardi 5	20h00-22h00	Session	L.S.V.	M.D.S.
Dimanche 10		Concours de belote	La Jeunesse	S.D.F.
Mardi 12		Cortège déguisé & loto familial	Sou des Ecoles	S.D.F.
Mardi 12	20h00-22h00	Session	L.S.V.	M.D.S.
Samedi 16	10h00	Tournoi de poker	U.S.C.	S.D.F.
Jeudi 21		Repas des membres	La Jeunesse	M.D.S.
Vendredi 22 Samedi 23 Dimanche 24	20h30 17h00 17h00	Pièce de théâtre « les Immortelles »	A.A.P.	Salle St Maurice
Samedi 23	matin	Vente de boudin	Les Bourrus	Mucelle
Samedi 23		Samedi Gras bal	La Jeunesse	S.D.F.

MARS

Samedi 2 Dimanche 3		Sortie de ski	T.C.M.C.	Extérieur
Lundi 4	19h30	Conseil municipal	Commune	Mairie
Mardi 5	20h00-22h00	Session	L.S.V.	M.D.S.
Dimanche 10		Repas Botato	A.A.P.	S.D.F.
Mardi 12	20h00-22h00	Session	L.S.V.	M.D.S.
Samedi 16	9h30-12h30	Découverte de la sophrologie	A.G.V.	S.D.F.
Vendredi 22		Assemblée générale	La Grappe	M.D.S.
Samedi 23		Repas des membres	Les Bourrus	S.D.F.

A.A.P.	Association d'Animation Paroissiale	04 50 56 35 15
A.A.P.	mise à disposition Salle St Maurice	04 50 56 41 50
A.G.V.	Association de Gymnastique Volontaire	04 50 59 20 58
La Jeunesse		06 26 61 75 32
La Grappe		04 50 56 48 89
La Pétanque		04 50 20 89 76
L.S.V.	La Souris Verte	04 50 56 41 49
Sou des Ecoles		04 50 59 13 79
T.C.M.C.	Tennis Club Multisports Challex	+41 76 616 77 24 ou 04 50 56 42 10
U.S.C.	Union Sportive Challex	06 62 09 44 27
M.D.S.	Maison des Sociétés	
S.D.F.	Salle des Fêtes	

Les associations communiquent

GROUPE HISTOIRE LOCALE

Contacts : G. Dallemagne au 04 50 59 10 37
dallemagne.georges@wanadoo.fr

Nos bonnes résolutions : encore et toujours recueillez, conservez et identifiez vos documents anciens ou récents. Sensibilisez vos proches, rassemblez et notez vos souvenirs, interviewez les anciens. Nous sommes à votre disposition pour vous aider.

Nos ateliers : l'atelier qui a démarré les 21 et 28 janvier, se poursuivra en février aux dates arrêtées en commun par les participants (nous écrivons ces lignes le 15 janvier). L'étude des noms de lieux sera poursuivie. Les séances suivantes seront consacrées aux thèmes proposés par le groupe histoire ou par les participants.

Les séances de deux heures maximum comportent systématiquement une partie méthodologique et une partie thématique.

Si vous n'avez pu assister aux premières séances, rien ne vous empêche de rejoindre le groupe en cours de route. Nous ferons tout pour vous permettre de vous y insérer. Signalez-vous simplement.

Si vous souhaitez plus de détails (calendrier, contenus…), consultez l'affichage en bibliothèque ou G. Dallemagne aux coordonnées ci-dessus.

Nos projets pour 2013
Les publications : la frontière 2, la toponymie de Challex, pages d'histoire locale 39/45, les sapeurs-pompiers de Challex, la guerre d'Algérie vue par les Challaisiens, les activités artisanales et commerciales du XIX^{ème} du village.
Nous sommes preneurs de tous documents ou informations sur ces sujets.
L'enrichissement du fonds local, la collecte et la restauration d'ouvrages anciens.

Georges Dallemagne

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE (Point-Virgule)

La bibliothèque de Challex est municipale depuis 21 ans et accueille le public deux fois par semaine hors vacances scolaires.
Chose moins connue, elle est également BCD, soit Bibliothèque Centre Documentaire pour l'école primaire.
C'est ainsi qu'une fois par mois, chacune des cinq classes est accueillie à la bibliothèque par quatre bibliothécaires bénévoles, soit 121 enfants et leurs enseignants pour des animations autour de la lecture.
La séance commence généralement avec Evelyne et ses contes, puisés dans le folklore traditionnel d'ici et d'ailleurs ou dans son imagination fertile. Ensuite Véronique et Marielle font vivre un album ou un roman, pour faire découvrir aux enfants le monde des livres et de la littérature pour la jeunesse. En partenariat avec les enseignants, ces animations peuvent être le prolongement d'un travail scolaire.
La séance se poursuit avec un moment de détente où les enfants « s'égaillent » dans la bibliothèque à la recherche de documents pour leur plaisir ou leurs projets scolaires. Avant de partir, ils présentent à Catherine, pour qu'elle les enregistre, les deux documents que chacun a choisi d'emporter dans la classe jusqu'au mois suivant.
En moyenne, 300 documents sont ainsi échangés pendant cet accueil. L'espace de la bibliothèque est réaménagé en poussant les meubles et en installant tapis, bancs et coussins. Du travail, certes, mais récompensé par l'enthousiasme des enfants.

Marielle Paillard

Les associations communiquent

ASSOCIATION D'ANIMATION PAROISSIALE (A.A.P.)

Souvenez-vous, ça se passait à la salle St Maurice en octobre 2011 : « Aristochocs » vous était présenté comme une pièce de théâtre traitant avec humour le sujet grave de la différence (couleur, culture, religion).
Cette année, la même troupe, toujours aussi jeune, comme vous pourrez le constater, vous propose un autre intitulé pour sa **nouvelle pièce : « les Immortelles »** qu'elle vous jouera les 22, 23 et 24 février (attention aux horaires qui diffèrent).

« - Les Immortelles... ça vous fait penser à quoi ? Ça vous fait peur ? Pas de panique ! Détendez-vous... »
Les voilà en effet, ces « barjots de saltimbanques », embarqués dans une maison de retraite, histoire peut-être d'y prendre déjà leurs marques. Cela n'engage que l'annonceur.
Une chambrée donc, très singulière - le hasard bien sûr - une association de drôles de lurons où se confondront naïveté, malice, manipulation, coquinerie, prescriptions et… réglementation, cela va sans dire.
Ne laissez pas ces curieux pensionnaires sans visites, prenez déjà vos agendas. Ils vous attendent avec impatience et ont bien l'intention de vous surprendre.

La capacité de la salle St Maurice étant de 100 places assises, il est préférable de réserver.
Vendredi 22 février 20h30
réservation au 04 50 56 36 98, **B. Lovenjack**
Samedi 23 février 17h00
réservation au 04 50 56 72 90**, H. Peter**
Dimanche 24 février 17h00
réservation au 04 50 56 41 50**, S. Sallet**

Tarif de l'entrée : 9 €
La recette des entrées sera destinée : pour un tiers à « Amnesty International » et pour deux tiers au profit de l'AAP. Quant à la troupe, elle se produit toujours bénévolement.
La salle St Maurice de Challex se situe à côté de l'église.

****

Vous pouvez d'ores et déjà réserver la date du **dimanche 10 mars** à midi pour le traditionnel **botato** (gros saucisson très local, qui se mange avec gratin, salade). Les cartes seront en vente à la boulangerie et auprès des membres dès la fin du mois.

LA LYRE CHALLAISIENNE

Concert de Noël 2012

C'est pour répondre à l'invitation de la Campanella que la Lyre Challaisienne s'est produite en l'église de Challex, lors d'un concert commun avec la chorale, le dimanche 16 décembre dernier.
Nombreux étaient les auditeurs qui se sont déplacés pour écouter nos deux formations. Les conditions acoustiques sont exceptionnelles dans une église et le public a pu ressentir toute l'émotion qui se dégageait de l'interprétation des morceaux variés qui ont été joués.
Les musiciens remercient Sophie Valceschini pour son engagement et pour la qualité de son travail d'encadrement et de direction.
Que tous ceux qui n'ont pas eu la possibilité de nous écouter à cette occasion se consolent, le **concert annuel de la Lyre Challaisienne** est agendé au **dimanche 26 mai**. Retenez bien cette date.

La Lyre félicite la Campanella pour son heureuse initiative et remercie son public pour ses nombreux messages d'encouragement.

AMICALE DES ANCIENS D'A.F.N.

Vœux
La section vous présente ses vœux pour une année de Paix, même si les auspices sont peu réconfortants. Avec une pensée pour nos soldats engagés dans les divers conflits.
Vœux également pour que le devoir de mémoire ne soit pas oublié par les Challaisiens et par les enseignants et les élèves de notre école, notamment lors des commémorations. Il ne s'agit pas de folklore. Elles ont un sens et manifestent notre reconnaissance. Ces circonstances, rares, n'exigent pas un effort surhumain.
Carnet
Félicitations à Mireille et Ferdinand Nabaffa, membres de la section, grands-parents d'un petit Arthur arrivé au foyer de Patrice et Rachel : tous nos vœux au petit Arthur et aux heureux parents.
Nous avons appris avec tristesse le décès de Raymond Bertrand, 86 ans, ancien résistant. Nous avions eu le plaisir de le recevoir à Challex le 17 octobre dernier. Il avait souhaité revenir sur les lieux qu'il avait connus en 1944. Alors âgé de 17 ans, engagé dans le maquis d'Arlod, il avait séjourné à la Badiane avec son groupe de résistants. Nous avions passé un grand moment émouvant avec lui. Toutes nos condoléances à Madame Bertrand et à sa famille.

Georges Dallemagne

Les associations communiquent

SOU DES ÉCOLES

Ce vendredi 21 décembre, afin de fêter les vacances, Noël et les fêtes de fin d'année dans la joie et la bonne humeur, une fête était organisée par le Sou des Ecoles avec la précieuse aide des enseignants.
Ainsi à 17h30, famille et enfants se retrouvaient tous à la Salle des Fêtes afin de pouvoir admirer et applaudir un beau spectacle de chants de Noël des cinq classes de l'école. Pendant plus d'une heure, petits et grands se sont déchainé les cordes vocales sur la scène, devant les yeux admiratifs de leurs parents, famille et amis.
Ensuite tout ce petit monde a pu profiter de la petite restauration et des boissons proposées par les membres de l'association, tels que croque-monsieurs, hot-dogs, crêpes et barbes à papa.
Le tirage de la tombola a été effectué par une petite main innocente, ainsi les trois corbeilles garnies ont été remportées respectivement par les familles El Aouad, Nouvelle et Bourguignon.

Un grand merci aux enseignants pour leur disponibilité et leur engagement auprès de nos enfants, aux familles pour leur présence et à tous les membres du Sou pour leur aide à l'organisation de cette soirée.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous le mardi 12 février, après la classe, pour Mardi gras et le défilé dans les rues du village, suivi d'un loto familial à la Salle des Fêtes.

Véronique Jolie pour le Sou des Ecoles

A l'attention des automobilistes

Le cortège de l'école se déroulera entre 17h00 et 18h00 le mardi 12 février. Il partira de l'école, rejoindra la rue de la Treille, traversera le Poizat, continuera sur la rue St Maurice avant de rejoindre la rue de la Mairie. Des barrières mobiles seront installées aux différents croisements et la circulation sera perturbée. Nous vous prions de rester attentifs et d'adapter votre vitesse. Le Sou des Ecoles vous remercie pour votre compréhension et votre patience.

Sports challaisiens

Premier bilan

Bonjour à toutes et à tous.

Ce mois-ci, je profite de l'occasion de la nouvelle année pour dresser un premier bilan depuis que je m'occupe de la rubrique sportive de notre journal. J'aimerais tout d'abord remercier toutes les personnes qui m'ont (chaleureusement) accueillies et m'ont accordé un peu de leur précieux temps pour me parler de leur discipline sportive. J'ai pu rencontrer des personnes ouvertes et qui m'ont toujours donné des informations avec sourire. Que de plaisir de les avoir côtoyées ! Pour ma part, j'apprécie ce que je fais. Pourtant timide de nature, cette expérience me permet de m'ouvrir et d'enrichir ma culture sportive personnelle.
Seul petit bémol : je n'ai jusqu'à présent reçu aucune proposition d'article et cela est tout de même problématique, car je suis certain que notre village regorge de sports en tous genres, et cela serait dommage de ne pas pouvoir les mettre en valeur.
Pour terminer, je remercie du fond du cœur tous mes lecteurs et les personnes qui m'encouragent à poursuivre mon expérience. En cette nouvelle année, je vous souhaite plein de bonheur, de réussite et, surtout, de santé dans votre vie.

Brice Cheneval, chroniqueur sportif

Infos utiles

MESSES ET CULTES DE MARS

Messes (10h00)

Dimanche 3	Pougny
Dimanche 10	Péron
Mercredi 13 (18h00)	Challex (mercredi des Cendres)
Dimanche 17	Challex (début du Carême)
Dimanche 24	Collonges
Dimanche 3 février	Pougny

Messe anticipée le samedi soir à Farges à 18h00.

Cultes protestants

Dimanche 3	10h00	Divonne-les-Bains
Dimanche 3	18h00	Ferney-Voltaire (culte jeunes)
Dimanche 10	10h00	Ferney-Voltaire
Dimanche 10	10h00	Divonne-les-Bains (culte en anglais)
Dimanche 17	10h00	Divonne-les-Bains
Dimanche 24	10h00	Ferney-Voltaire
Dimanche 24	10h00	Divonne-les-Bains (culte en anglais)

Culte de l'église mennonite tous les dimanches à 10h00 au temple de St Genis-Pouilly.

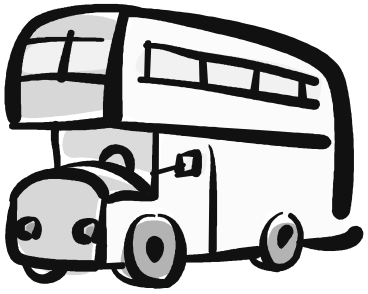

Prochaines collectes de sang

Ferney-Voltaire, salle du Levant
Jeudi 7 février, de 10h00 à 12h30 et de 16h30 à 19h30

Infos utiles

Invitations

La Salévienne vous invite à deux conférences pour le mois de février.

« L'étonnante histoire du château des Avenières et de ses occupants »

Samedi 9 février à 14h30
au château des Avenières
entrée gratuite

Comment une riche américaine est venue bâtir un château aux Avenières sur les pentes du Salève ? Qui étaient ses occupants ? Quel parcours ont-ils réalisé ? Des rêves et des réalités scientifiques à l'ésotérisme, le conférencier nous racontera cette histoire étonnante qui aujourd'hui reste pour beaucoup d'entre nous une énigme.

Le nombre de participants est limité à 65 à cause de la taille de la salle. Il est nécessaire de s'inscrire (voir les coordonnées ci-dessous).

« Regards sur l'œuvre de Marcel Griaule »

Samedi 23 février à 14h30
salle du Fer à Cheval à Collonges
entrée gratuite

Le 23 février 2013 marquera le 57ème anniversaire de la disparition de Marcel Griaule, professeur à la Sorbonne, conseiller de l'Union Française, ethnologue de réputation mondiale, anniversaire s'inscrivant dans la 80ème année de la fin de la première mission ethnographique française d'études des civilisations africaines, plus connue sous l'appellation Mission Dakar-Djibouti (1931-1933).

La Salevienne
4, ancienne route d'Annecy
74160 St-Julien-en-Genevois
Contact : 04 50 52 25 59 nadine.cusin@sfr.fr
Site Internet http://la-salevienne.org

Calendrier 2013 des cours au verger Tiocan

Le verger Tiocan est une association dont le but est la sauvegarde des espèces de fruits du verger locales et anciennes, en les cultivant et en sensibilisant la population par des actions pédagogiques.

Voici les cours proposés pour l'année 2013, le samedi de 9h00 à 12h00 au verger :
9 février : cours de taille théorique par M. Rosset, ancien professeur de l'école d'horticulture de Lullier, et démonstration sur le verger
2 mars : cours de taille pratique par Jean-Paul Mekis et M. Grosjean
20 avril : cours de greffe en couronne par Jean-Paul Mekis
11 mai : cours de taille en vert par Jean-Paul Mekis
17 août : cours de greffe en écusson par Jean-Paul Mekis

Renseignements à la mairie de Péron
Tél : 04 50 59 14 77 (répondeur)

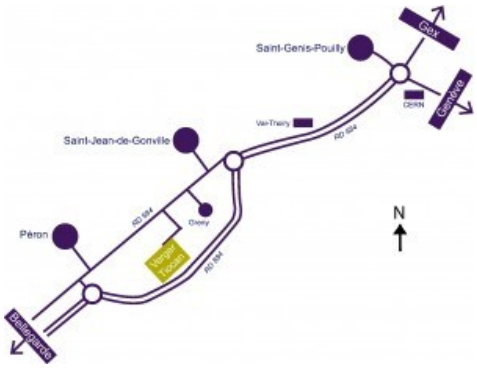

Intercommunalité

Collecte des ordures ménagères : cas exceptionnels

Rattrapage les jours fériés
Les collectes ont lieu les jours fériés, sauf les 25 décembre et 1er janvier. Lorsque des collectes auraient dû avoir lieu ces jours là, elles sont reportées au jour suivant. C'est-à-dire que pour ces deux jours, l'ensemble des collectes est décalé d'une journée, jusqu'au samedi compris.

Pour Challex, cette année, cela signifie qu'il n'y aura pas de décalage en mai (les 1er et 8 mai tombent un mercredi), contrairement à la fin de l'année (le 25 décembre 2013 et le 1er janvier 2014 tombent également un mercredi).

Rattrapage en cas d'intempéries
En cas de chutes de neige importantes, la CCPG se réserve la possibilité de ne pas collecter les rues lorsque le déneigement n'a pas été fait ou lorsque la dangerosité de pratiquer les voiries est avérée.
Lors d'une telle situation, aucun rattrapage n'est effectué, mais le collecteur ramassera le vrac (mis en sac) lors de la tournée suivante.

Rattrapage pour les rues en travaux
Lorsque les travaux effectués empêchent le passage du véhicule de collecte, plusieurs solutions peuvent être mises en place en fonction des caractéristiques et de l'étendue des travaux :
- les habitants doivent porter leurs bacs à une extrémité du chantier accessible par la benne de collecte
- des bacs spécifiques collectifs sont mis à disposition des habitants à une/aux extrémité(s) du chantier accessible par la benne de collecte

La commune aura informé préalablement la CCPG pour convenir d'un rattrapage éventuel.

Redevance incitative

2013 : une année de transition pour ajuster ses comportements et comprendre le nouveau mode de facturation.

En 2014, la facturation pour les déchets va passer de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères à la Redevance Incitative. Afin de lever les appréhensions et faire comprendre plus concrètement ce nouveau système, une période test sera mise en place en 2013. Cette étape est particulièrement importante puisqu'elle permettra aussi à chacun de modifier ses comportements pour agir en faveur de l'environnement.

Des réunions publiques auront lieu :
- le 18 mars à 19h00, salle de l'Allondon à St Genis-Pouilly
- le 27 mars à 19h00, à la salle des fêtes de Péron

N'hésitez pas à vous renseigner d'ores et déjà en composant ce numéro vert (gratuit depuis un poste fixe) : 00 800 75 27 84 20.

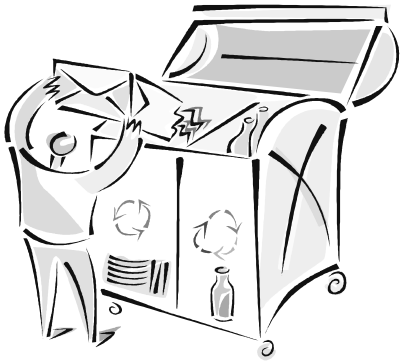

Quelle solution pour mes déchets de soins ?

Aiguilles, seringues, stylos pour diabétiques : ne les jetez pas à la poubelle, un Médibus vient près de chez vous pour collecter vos déchets d'activités de soins en toute sécurité.

Prochains passages :
Le **jeudi 7 février**, de 10h30 à 12h30, sur le parking de la salle de l'Allondon à **St Genis-Pouilly**.
Le **vendredi 1er mars**, de 10h30 à 12h30, place St Antoine à **Péron**.

Les rencontres de Grappeline

Petite mascotte challaisienne, «Grappeline» est curieuse et nous propose d'aller à la découverte de notre village. Au fil de nos «Petits Challaisiens» elle grappillera des informations, nous contera des rencontres et nous donnera peut-être l'envie d'aller plus loin…

L'Amicale des sapeurs-pompiers

Il y a une année, notre village se trouvait sous le choc de l'incendie survenu rue du Jura et nous aurons une pensée très chaleureuse pour Evelyne et Anissa, qui restent bien présentes dans nos cœurs. Mais le pire aurait-il pu être évité si nous avions encore eu sur place notre corps de sapeurs-pompiers ? Aujourd'hui il ne reste que son « Amicale » et je suis allée rencontrer sa Présidente, Marilyne Pillon, qui m'a exposé les difficultés de maintenir un tel service dans nos petites communes.

Marilyne : *Notre CPI (Centre de Première Intervention) n'a pu être maintenu faute d'effectif. Il doit être composé au minimum de onze pompiers volontaires et avec les départs en retraite et le manque de recrutement, nous ne pouvons atteindre ce nombre.*

Grappeline : Quelles sont les exigences demandées pour devenir pompier volontaire ?

Marilyne : *Elles sont toujours plus lourdes car une formation est indispensable pour être efficace. Elle se divise en deux secteurs : le Secourisme puis le Feu et Sauvetage. Il faut d'abord un diplôme de secouriste AFPS (Attestation de Formation aux Premiers Secours) puis un Certificat de Formation d'Aptitude aux Premiers Secours en Equipe (CFAPSE). Ces diplômes se passent en cours du soir, avec des week-ends en complément, ou en une semaine de vacances que l'on consacre à cette formation. Un troisième diplôme vient ensuite, le CFAPSR, qui s'adresse aux secours routiers (par exemple pour la découpe des véhicules), mais il n'est pas obligatoire. A cela il faut ajouter la formation pour le Feu et le Sauvetage, soit quarante heures en soirées ou une semaine de stage, selon les disponibilités.*

Grappeline : On comprend effectivement pourquoi les gens se découragent mais il est nécessaire d'être bien formé pour intervenir dans l'urgence. Comment êtes-vous arrivée à votre poste ?

Marilyne : *J'ai passé l'AFPS à l'école d'infirmière, ce qui m'a donné l'envie de m'investir dans le secourisme. En 1998, je me suis engagée volontaire au corps des sapeurs-pompiers de Challex et j'ai fait les stages complémentaires demandés à l'époque. Je travaillais alors à la maison de retraite « les Cyclamens » et j'étais souvent appelée pour intervenir dans la région. Un employeur se trouve dans l'obligation de libérer son employé sapeur-pompier pour qu'il parte en intervention. Au sein du CPI, je fus cinq ans trésorière de l'Amicale et je suis présidente depuis six ans.*

Grappeline : Est-il difficile pour une femme de s'intégrer dans une équipe fortement masculine ?

Marilyne : *Sans aucun doute ; les hommes ont toujours un côté « macho » ! D'autre part, il faut donner le double d'efforts pour être reconnue dans un parcours sportif ou tout autre entraînement. A Challex, nous étions deux filles mais il y a de plus en plus de femmes qui s'engagent professionnellement. C'est la preuve qu'elles trouvent leur place. Il faut du caractère, du sang-froid, avoir le sens du travail en équipe pour intervenir efficacement.*

Grappeline : L'Amicale des sapeurs-pompiers gérait le matériel (camion, motopompe, tuyaux, lances, échelles, matériel médical, brancards), les finances et les animations de la société. Elle reste encore en place aujourd'hui mais d'aucuns peuvent se demander à quoi elle sert ?

Marilyne : *Elle a encore son importance car elle reste un lieu de ressourcement psychologique. Les pompiers sont les premiers sur place lors d'un accident et ils vivent des expériences difficiles, qui les marquent au plus profond d'eux-mêmes. Nous avons eu des interventions douloureuses à Challex. L'Amicale se compose de treize anciens pompiers, nous nous retrouvons donc une fois par mois pour un apéritif et nous organisons une choucroute annuelle, qui nous laisse ou non du bénéfice pour un repas entre nous. Nous avons besoin d'entretenir ces relations car les souvenirs marquants ne peuvent être échangés qu'entre les personnes qui les ont vécus et dans la réserve du secret professionnel. Et nous avons toujours besoin d'en parler.*

Grappeline : Il serait bon de rappeler comment on appelle les secours et comment se met en route l'intervention.

Marilyne : *Il faut appeler le 18 ou le 112. C'est le centre de Thoiry qui intervient pour Challex et il reçoit du renfort des centres les plus proches si cela est nécessaire. Mais il faut bien compter une demi-heure pour que les premiers secours arrivent. La commune de Pougny a la chance d'avoir encore un CPI, nous lui avons d'ailleurs remis tout notre matériel pouvant être valablement utilisé.*

Grappeline : Je comprends la nostalgie que les sapeurs-pompiers de Challex ressentent en ne pouvant plus intervenir sur le terrain. Il nous reste cependant à vous remercier pour tous les services rendus, pendant de nombreuses années. Je suis sûre que chaque famille a un souvenir personnel pour lequel vous avez répondu « PRESENTS ».

Grappeline

Entracte

Noms des habitants des communes du Pays de Gex et du Pays bellegardien proche

Ce mois-ci, je vous propose une liste de noms d'habitants de notre région, liste établie par le personnel du service des Archives départementales de l'Ain et parue dernièrement dans le Dauphine Libéré du 6 janvier.

Et la lecture de cette longue liste extraite des 419 communes du département de l'Ain dont les 27 de la Communauté de Communes du Pays de Gex et des 15 du Pays bellegardien est étonnante.

En voici donc un extrait :
Les habitants de Chanay sont les Chanerus,
ceux de Confort les Confordiers,
d'Echenevex les Chenevexois ou les Chenevessiens,
d'Injoux-Génissiat les Indiolans-Géniatus
de Léaz les Ayens,
de Lélex les Lélérands,
de Plagne les Plagnards,
de Pougny les Pougnerands,
de St Jean-de-Gonville les Gonvillois,
de Sauverny les Sauverniens,
de Segny les Segnerands,
de Surjoux les Surjoutiens ou Surjotiers,
de Vesancy, les Vesanciens.

Dans l'Ain il y a même des noms d'habitants complétement différents du nom de la commune. Les habitants de Belignat sont les Grenouilleux, ceux de Chevillard les Savourays et ceux de Chavornay les Patagons.
Ces derniers sont de véritables sobriquets et ont été transmis par tradition orale ou sont issus de légendes.

J'espère que vous vous êtes bien amusés en lisant, à vous de continuer la liste… A propos voici une petite énigme : comment appelle-t-on les habitants de l'Ain ?

Denis Raquin
Membre du comité de lecture du Petit Challaisien